

Agence Ark| kide Fagalde architecture  
mail: ark.kide@yahoo.fr  
tel: 06 18 43 40 35

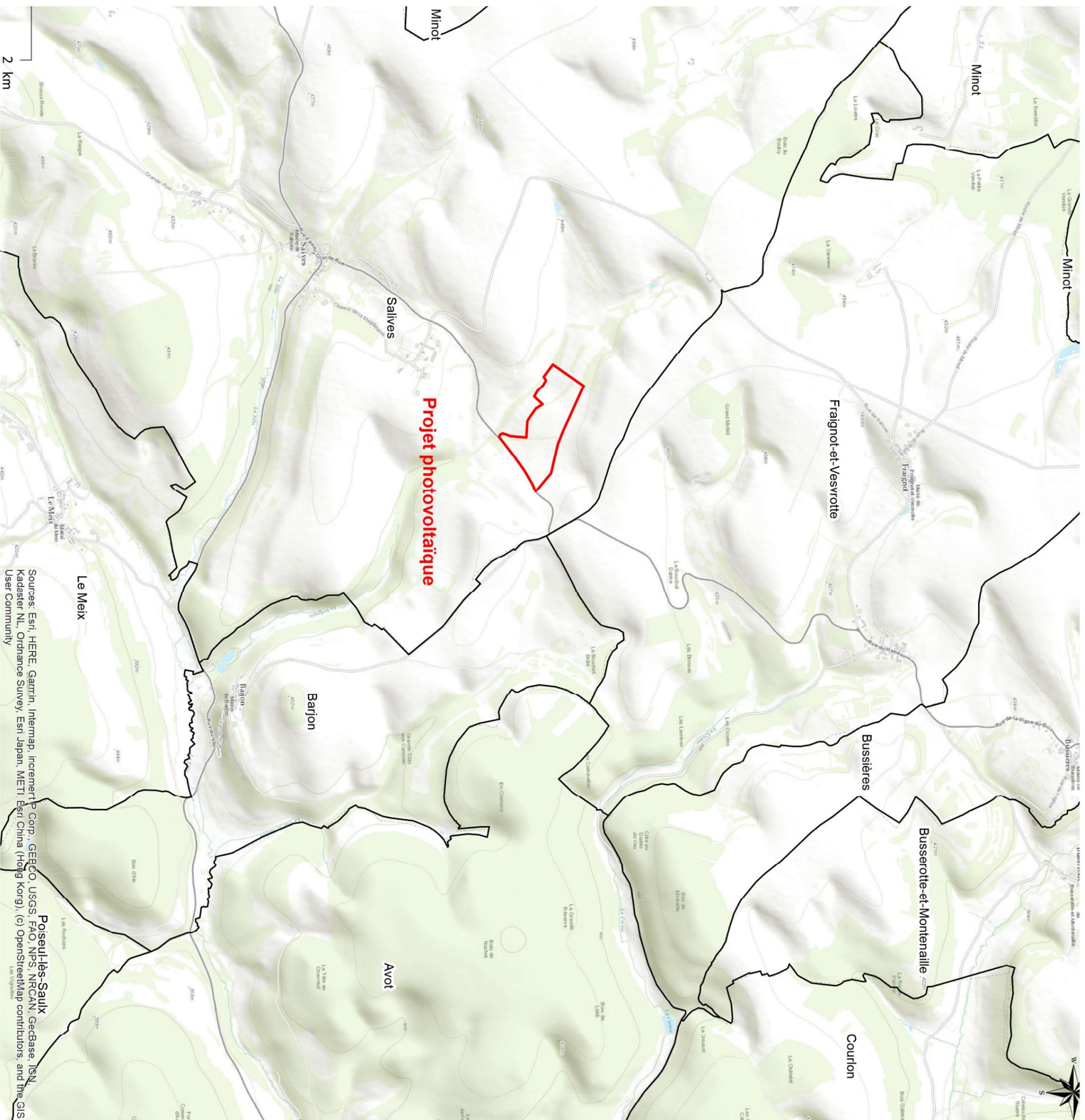
PC 1	Plan de Situation
PC 2a	Plan de Masse
PC 2b	Plan de Masse – Zoom entrée –
PC 3a/b	Coupe sur le terrain / constructions
PC4a/b/c	Notice Paysagère
PC 5a	Façade/ Coupe panneaux Photovoltaïques
PC 5b	Façades bâtiments techniques
PC 5c	Façades clôture et portail
PC 6a/b/c	Insertion Paysagère
PC 7	Environnement Proche
PC 8	Paysage Lointain



PC

*Aménagement d'une centrale photovoltaïque  
à Salives*

FEVRIER 2022



Sources: Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, Geobase, IGN, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), (c) OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community



**RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE**  
**Région Bourgogne Franche-Comté**

**Côte d'Or**  
 Département de la Côte-d'Or

**Tile Venelle**  
 Communauté de communes Tile et Venelle

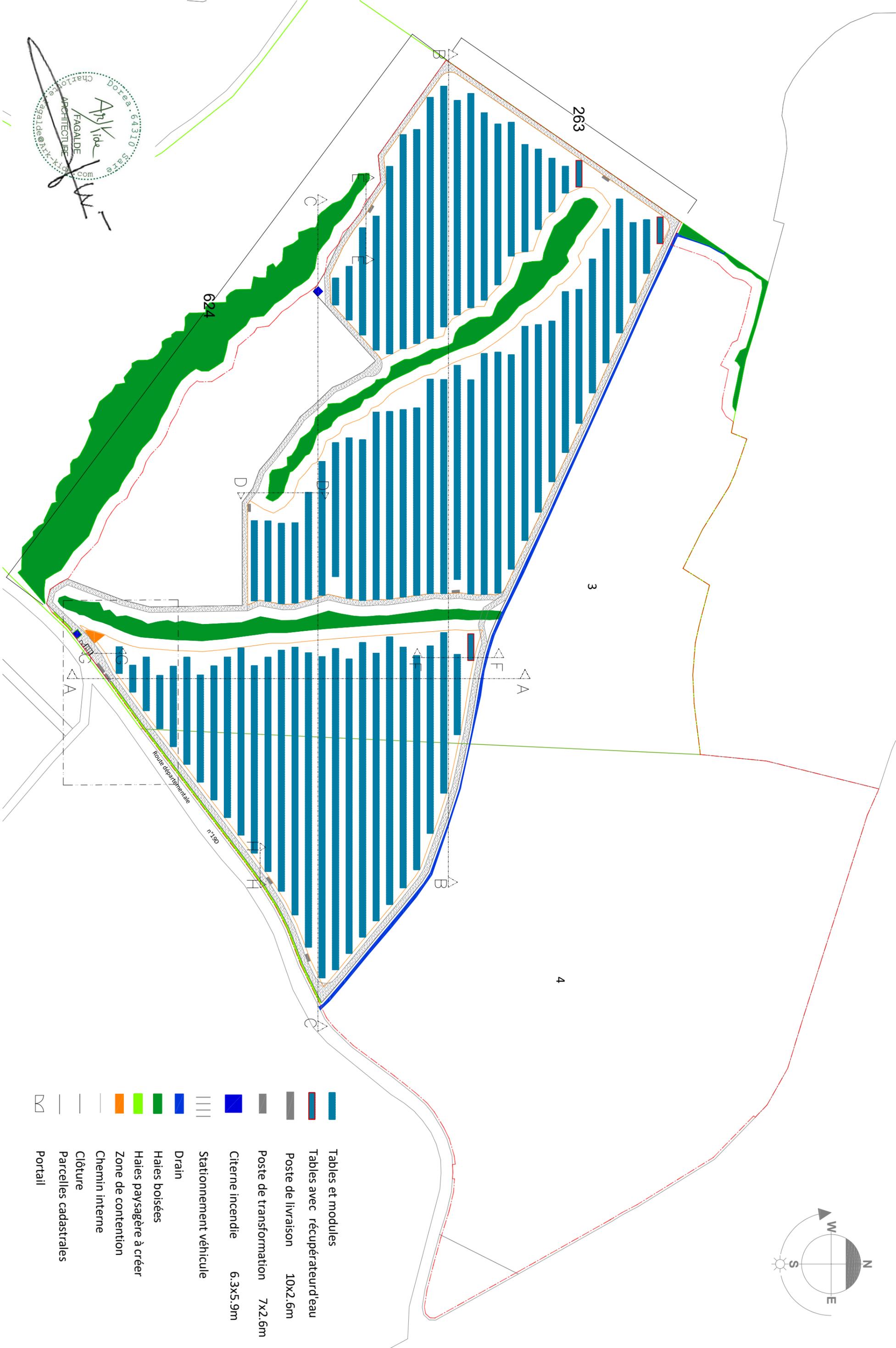
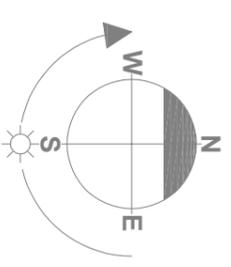
*ArtK*  
 Kide  
 FAGALDE  
 ARCHITECTURE  
 Dorea 64310 Salies  
 CHARLOTTE FAGALDE  
 09 59 00 00 00  
 www.artk-kide.com

**Projet de centrale photovoltaïque**  
**Salives - Côte-d'Or (21)**

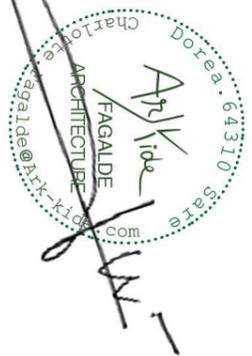
RGF 1993 Lambert 93  
 Echelle: 1:25 000 | Format original : ISO A3

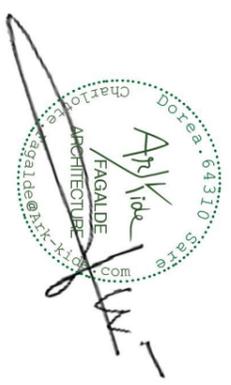
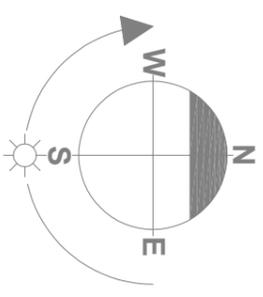
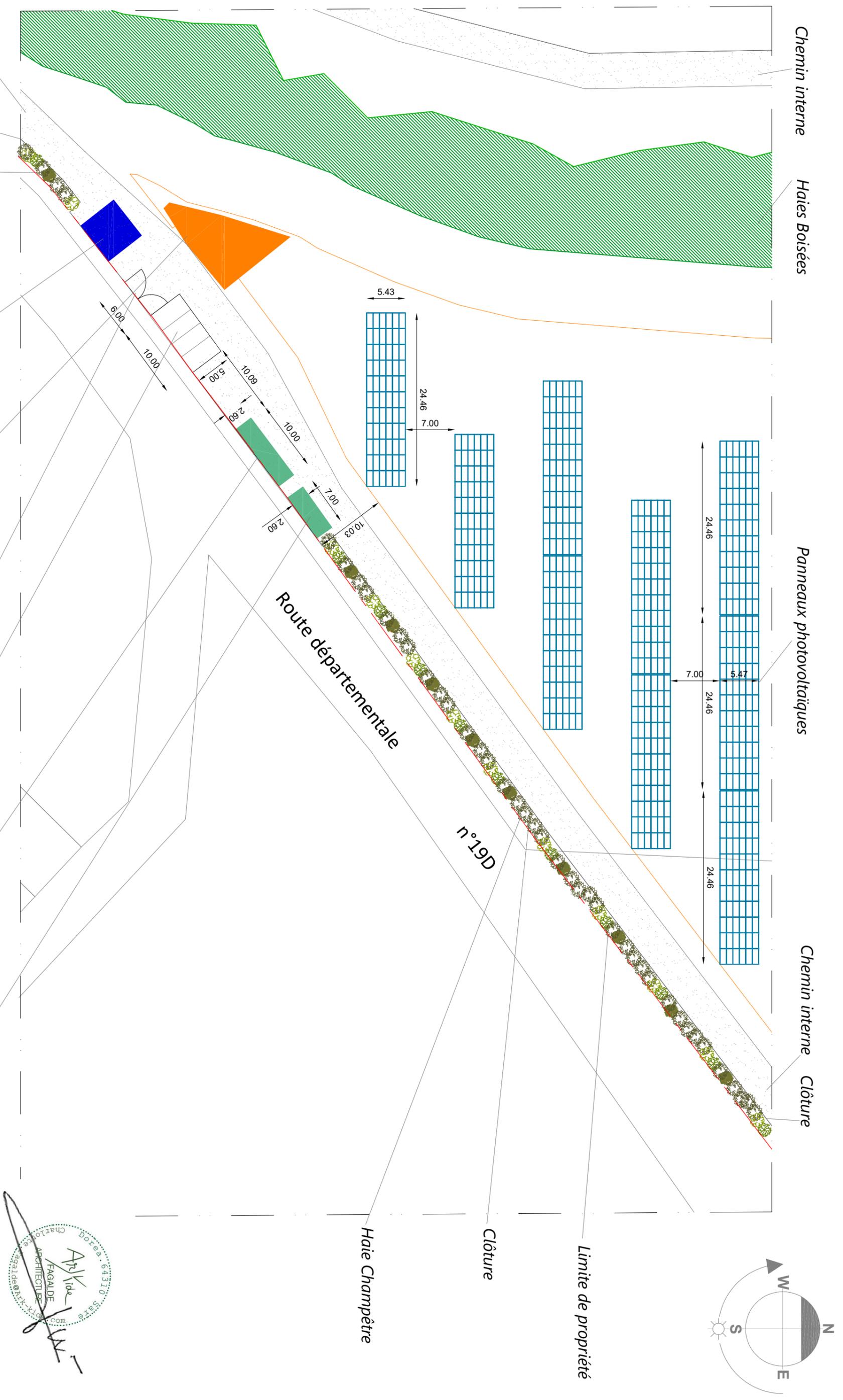
Créé : Y.Angèle | 21/12/2020  
 Vérifié : R. Casteras | 19/01/2022  
 Approuvé : B. Lucas | 19/01/2022  
 Rev. 1 | Confidentiel

**wpd solar France**  
 94 rue Saint-Lazare  
 75 009 PARIS



- Tables et modules
- Tables avec récupérateur d'eau
- Poste de livraison 10X2.6m
- Poste de transformation 7X2.6m
- Citerne incendie 6.3x5.9m
- Stationnement véhicule
- Drain
- Haies boisées
- Haies paysagère à créer
- Zone de contention
- Chemin interne
- Clôture
- Parcelles cadastrales
- Portail





Chemin interne  
 Clôture  
 Haie paysagère boisée  
 Citerne incendie  
 Zone de Contention  
 Portail  
 4 places de parking  
 PDL Poste de Livraison  
 PDL Poste de Transformation

Chemin interne

Haies Boisées

Panneaux photovoltaïques

Chemin interne

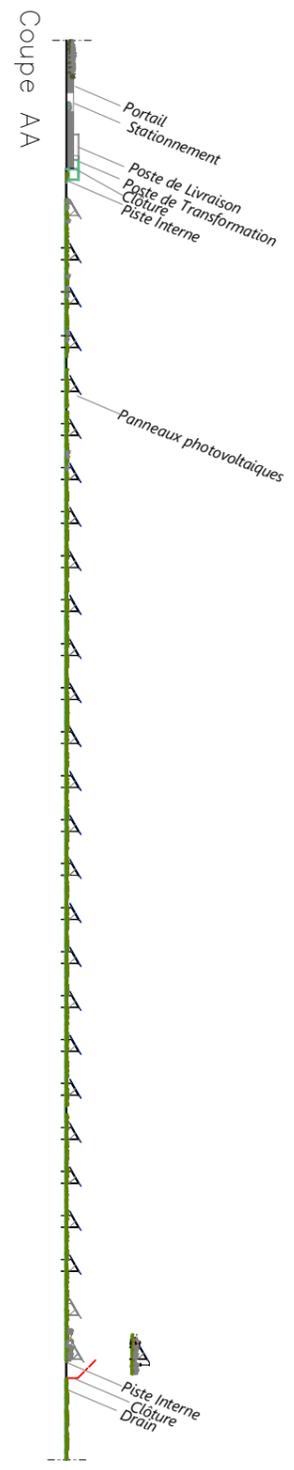
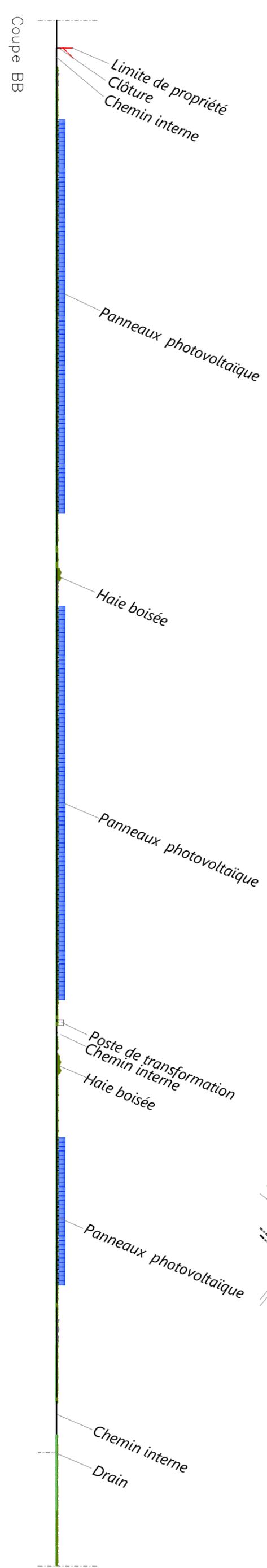
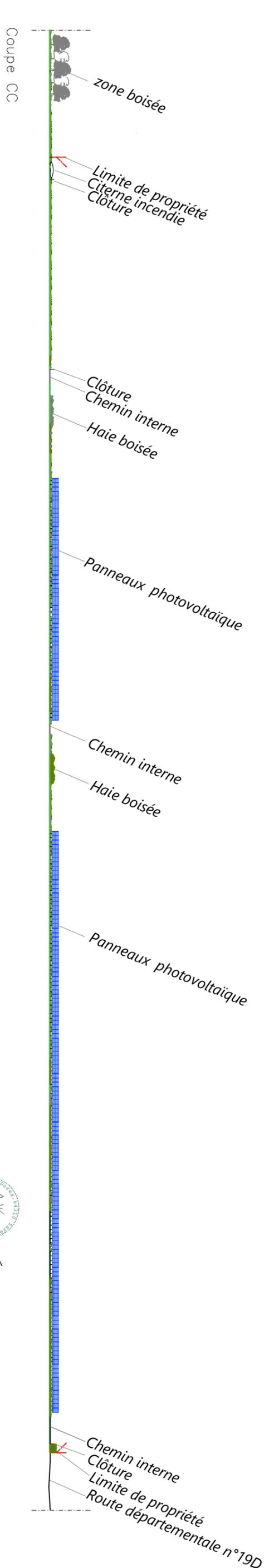
Clôture

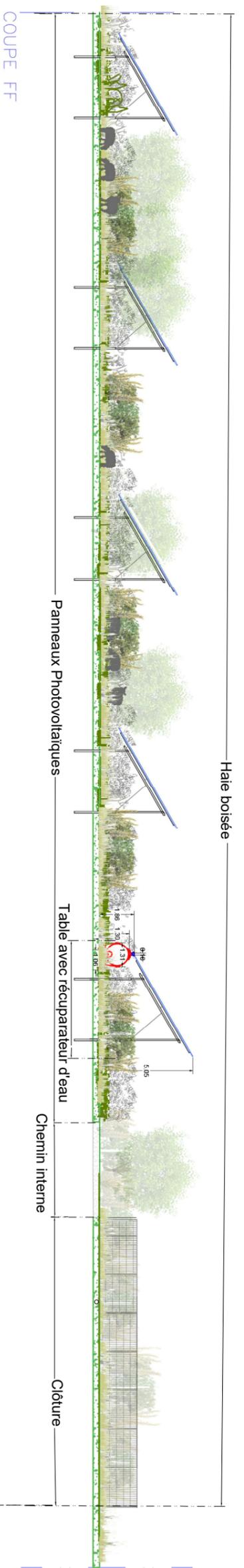
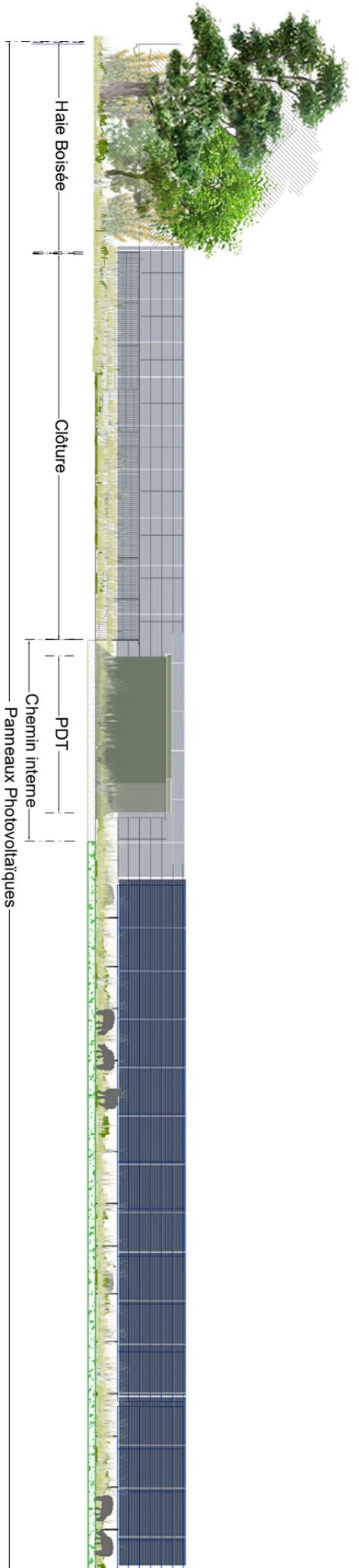
Limite de propriété

Clôture

Haie Champêtre

Route départementale  
 n°19D





Charlotte Fagalde
   
 Arkide
   
 FAGALDE
   
 ARCHITECTURE
   
 Charlotte
   
 03 20 31 03 10
   
 charlotte.fagalde@arkide.com

# PC4 – Notice décrivant le terrain et présentant le projet

## 1. Etat initial du terrain et de ses abords

### 1.1- Situation géographique

Le projet photovoltaïque « des Mouillères » se situe en région Bourgogne-Franche-Comté, dans le département de Côte d'Or, sur le territoire de la commune de Salives qui appartient à la communauté de communes Tille et Venelle. Le terrain, d'une surface de 40 ha à la clôture au lieu-dit Montarnet, est constitué des parcelles n°3 (en partie), 4 et 5 en section ZH. Ces parcelles agricoles sont classées en zone défavorisée du Nord Bourgogne. (source DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté)

### 1.2 Présentation générale

La commune de Salives n'a pas de document d'urbanisme. C'est donc l'intégralité du Règlement National d'Urbanisme qui s'applique pour la présente demande.

Le site, dénué de constructions, se compose de parcelles agricoles de cultures, prairies permanentes et en jachère. Des haies boisées et arbustives traversent le site. La première habitation se situe à 700m à vol d'oiseau.

La topographie du site est légèrement inclinée vers le sud-ouest, avec des pentes présentant une inclinaison de 7% en moyenne, soit une topographie favorable à l'implantation d'un parc photovoltaïque.

L'accès au site se fera depuis la route D19d qui longe le site sur sa limite Est.

### 1.3 Le paysage

L'aire d'étude rapprochée s'inscrit au nord de la Côte d'Or, en limite est du plateau forestier du Châtillonnais, où les vallées de la Tille et de ses bras annexes viennent jouxter son emprise au sud-est. Plus précisément, elle se situe au bord de la D996, au nord de Salives, à l'ouest de la forêt de Nachot, et au sud du village de Fraignot-et-Vesvrotte.

La trame urbanisée du territoire d'étude présente trois bourgs avec Salives au sud-ouest, Minot au nord-ouest et Avot au sud-est. Ceux-ci s'accompagnent de quelques villages avec Bussières, Fraignot-et-Vesvrotte, Barjon, Le Meix, ainsi que de nombreuses fermes isolées.

Le territoire d'étude compte 6 monuments historiques dont deux situés aux abords de l'aire d'étude rapprochée : la Croix de rogations à Salives (inscrit) et la ruine du Donjon de Salives (inscrit), situés à respectivement 2,1 km et 2,2 km de l'aire d'étude immédiate.

L'aire d'étude immédiate, constituée d'espaces agricoles interrompus par des motifs naturels (fossés, bosquets, haies), s'inscrit dans un cadre plus large également à dominante agricole (terres arables) et forestière.

Les principales sensibilités paysagères tiennent ici surtout aux visibilitées potentielles des agriculteurs voisins à l'aire d'étude immédiate ainsi qu'aux usagers de la D19D sur sa partie est, et aux habitants du lieu-dit du Montarnet au sud.

Dans le cadre de la présente demande de permis de construire, une étude d'impact environnemental a été annexée incluant une étude paysagère détaillée.

## 2. Insertion du projet dans son environnement

### 2.1- Eléments constitutifs de la centrale photovoltaïque

La vocation agricole du site sera conservée durant l'exploitation et après l'arrêt de la centrale photovoltaïque. Durant son exploitation, l'activité agricole consistera en une activité fourragère pour une partie et une activité pastorale pour l'autre, ces deux activités étant interchangeables sur le site selon les besoins des exploitants et éleveurs en place. A l'échéance de la période d'exploitation, le parc sera entièrement démonté, les composants réutilisés ou recyclés et les parcelles utilisées seront remises à disposition de leur propriétaire pour une utilisation toujours agricole.

Le lecteur pourra se référer à l'Etude d'impact Environnemental annexée au permis de construire pour consulter l'exhaustivité des aménagements.

La centrale photovoltaïque sera constituée de structures de panneaux solaires fixes au sol, l'emprise projetée des tables représente 30% de la zone d'implantation du projet.

Le synoptique ci-dessous a pour objectif de résumer les données principales du projet :

Le synoptique ci-dessous a pour objectif de résumer les données principales du projet.		
Synoptique du projet		
<b>Emprises du projet</b>	Emprise du projet	40 ha
	Emprise clôturée	40 ha
<b>Surface du projet</b>	Surface des modules	13,9 ha
	Surface projetée des modules	12 ha
	Surface de bâtiments techniques	398 m <sup>2</sup>
	Surface de pistes	2,13 ha
	Surface de citerne	112 m <sup>2</sup>
<b>Energie et Puissance</b>	Puissance installée	28,34 MW
	Puissance MVA en sortie d'onduleur	24,57 MVA
	Puissance MVA injectée au réseau	24,57 MVA
	Production annuelle moyenne estimée	33 703 MWh
<b>Tables photovoltaïques</b>	Modules	Bifaciaux Monocristallin
	Structures	Fixes
<b>Raccordement</b>	Longueur de raccordement	13,9 km
	Niveau d'injection sur le réseau	HTA - 20 KV
<b>Coactivité agri-photovoltaïque</b>	Type de raccordement	Antenne sur poste source - Souterrain
	Activité sur site	Agri-photovoltaïque ovins et fourrage

Afin de raccorder la centrale au réseau électrique, seront installés un maximum 19 postes de transformation électrique et deux locaux de distribution électrique vers le réseau national. La solution envisagée pour le projet sous réserve du choix retenu par le gestionnaire de réseau, est de se raccorder au poste source le plus proche situé à Poiseul-la-Grange.

Les bâtiments techniques	
Type de poste de transformation	Conteneur métallique ou poste béton - à toit faible pente
Couleur RAL	RAL 6005 - Vert mousse
Dimension du poste de transformation	(L) 7 x (l) 2,6 x (h) 3,55 m dont 0,70 m dans le sol
Nombre de postes de transformation	19 PTR
Poste de livraison (aspect)	Conteneur métallique ou poste béton - à toit faible pente
Couleur RAL	RAL 6005 - Vert mousse
Dimension du poste de livraison	(L) 10 x (l) 2,6 x (h) 3,55 m dont 0,70 m dans le sol
Nombre de postes de livraison	2 PDL
Surface des bâtiments	398 m <sup>2</sup>

## 2.2- Autres informations

La durée du chantier ne devrait pas excéder 6 mois. Le déroulement du chantier envisagé dans le cadre de la construction de la centrale photovoltaïque est détaillé ci-dessous :

1. Préparation du terrain en fonction des caractéristiques du site
  - i. Création et/ou aménagement des voies d'accès
  - ii. Coupe de la végétation ligneuse et dessouchage si nécessaire
  - iii. Terrassement : déblais, remblai, aplatissements limités au strict nécessaire
  - iv. Dépollution si nécessaire
  - v. Déconstruction de structures existantes si nécessaire
2. Installation de la clôture, de la base de vie et de la zone de stockage
3. Création des pistes de circulation du site
4. Réalisation des tranchées et enfouissement des câbles. Mise en attente des câbles et protection des câbles.
5. Installation des fondations des structures (pieu battu, longrine béton, ...)
6. Montage des structures sur les fondations
7. Installation des modules sur les structures
8. Préparation des fondations pour les bâtiments préfabriqués
9. Livraison et installation des bâtiments préfabriqués, des transformateurs, du poste de livraison.
10. Câblage du réseau basse tension et haute tension du site.
11. Installation des équipements de vidéo surveillance du site
12. Travaux de raccordement électrique par gestionnaire réseau
13. Essai des installations électriques du site avant mise en service (hors tension).
14. Inspection de l'installation électrique par le Consuel
15. Mise en service de la centrale et Essais en charge
16. Dépose de la base de vie et re-végétalisation du sol
17. Travaux de finition et paysagers.

Les engins requis pour ce chantier sont des engins de travaux publics classiques (pelleuse, chargeuse, niveleuse, compacteur...) ainsi qu'une batteuse de pieux.

Les modules seront approvisionnés régulièrement par des poids lourds équipés de conteneurs de 40 pieds, de façon à minimiser la surface requise pour le stockage et le risque de dégradation.

Une grue sera prévue pour les déchargements et des véhicules légers et camionnettes transporteront le personnel.

## 2.3- Matériaux et couleurs

Les panneaux photovoltaïques (cellules au silicium cristallin ou cellules à base de couches minces) sont équipés d'un verre trempé transparent de 4 mm et posés sur des structures métalliques légères.

La clôture et les portails sont en acier de couleur vert mousse. Les bâtiments sont en béton avec un crépi de couleur vert mousse.

## 2.4- Desserte, accès et parking

La circulation dans l'enceinte de la centrale se fera par la piste enherbée de 4 mètres de large le long de la clôture.

Une fois raccordée au réseau public, la centrale photovoltaïque fonctionnera de manière autonome et ne nécessitera aucun apport particulier hormis la lumière du soleil. Aucune autre livraison et aucun transport supplémentaire ne seront nécessaires. En dehors de la phase de construction qui n'excèdera pas 6 mois, le projet ne modifiera pas le flux de véhicules sur la voirie. Lors de la phase d'exploitation, les seules visites sur site se feront par le personnel qualifié pour le contrôle, la maintenance, l'entretien et éventuellement le remplacement de matériels. Les seuls véhicules ainsi susceptibles d'accéder au terrain seront des camionnettes et de façon épisodique. En conséquence, les 4 places de parking aménagées sur l'aire d'entrée principale répondent aux besoins du projet.

L'activité d'élevage ovin impliquera quelques déplacements d'engins agricoles pour le déplacement des animaux. En revanche l'activité fourragère étant déjà existante, elle n'impliquera pas de trafic supplémentaire.

## 2.5- Intégration paysagère

Les impacts résiduels du projet sur le paysage et le patrimoine ont été analysés comme faibles à nuls dans l'étude paysagère annexée au permis de construire.

Plusieurs mesures d'atténuation ont permis la bonne insertion paysagère du projet :

- 1- Préservation des milieux naturels de fort intérêt écologique et paysager permettant notamment de conserver l'aspect bocager du site propre au territoire
- 2- hauteur de la clôture sera limitée à 2 mètres.
- 3- en plus de trouver une cohérence écologique, la plantation de haies (>1000ml) sur les périphéries du projet permettra de le rendre moins prégnant depuis ses abords de la D19d

La situation géographique du site rend impossible une visibilité directe ou indirecte depuis le bourg de Salives labellisé Cité de Caractère de Bourgogne Franche Comté. En effet, Salives s'implante en creux de relief où

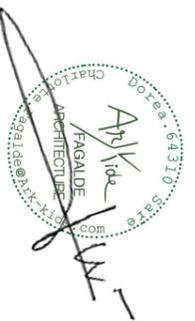


la topographie, les haies bocagères et les boisements situés entre le site du projet et le bourg, constituent des masques visuels captant les vues. Seul le hameau de Montarnet entre en visibilité avec le site du projet.

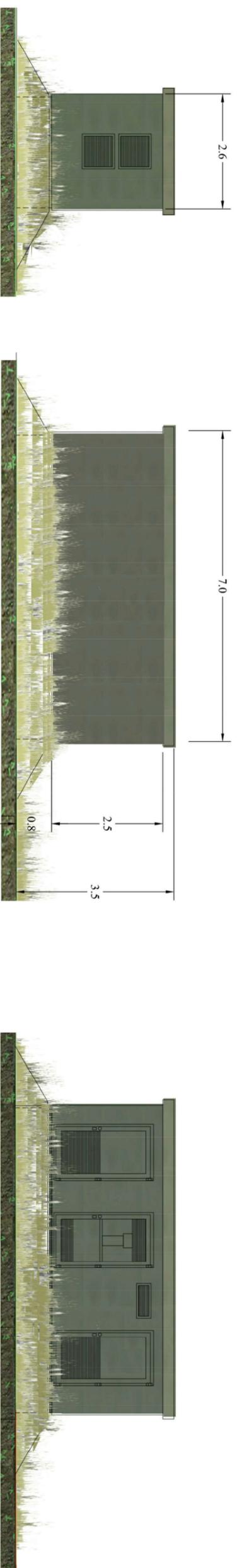
L'aménagement du terrain n'entraîne pas de modification importante de l'état existant. Aucun travaux de nivellement et terrassement ne sont envisagés sur ce projet.

Le porteur de projet suivra les préconisations générales lors de la réalisation des travaux (contrôle des nuisances, gestion des déchets, pollutions accidentelles, ...). Afin d'anticiper la bonne pousse d'herbe, il sera pratiqué un semis avant travaux.

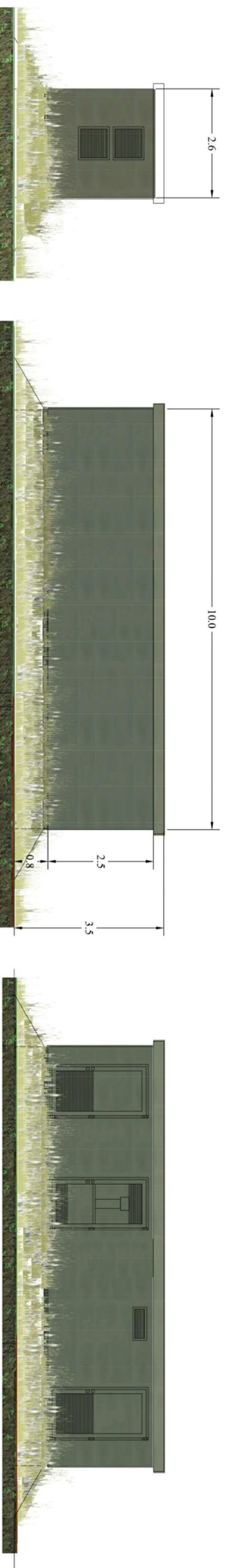
Tous ces éléments précités permettront une bonne intégration du projet dans le paysage.





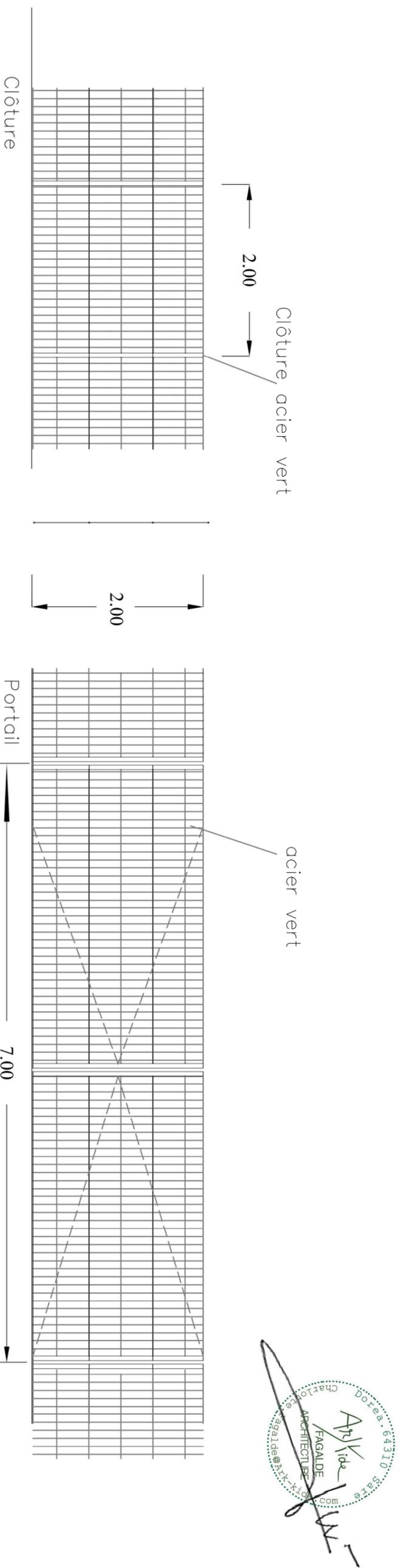


Nombre de bâtiments techniques pour transformateurs : 7

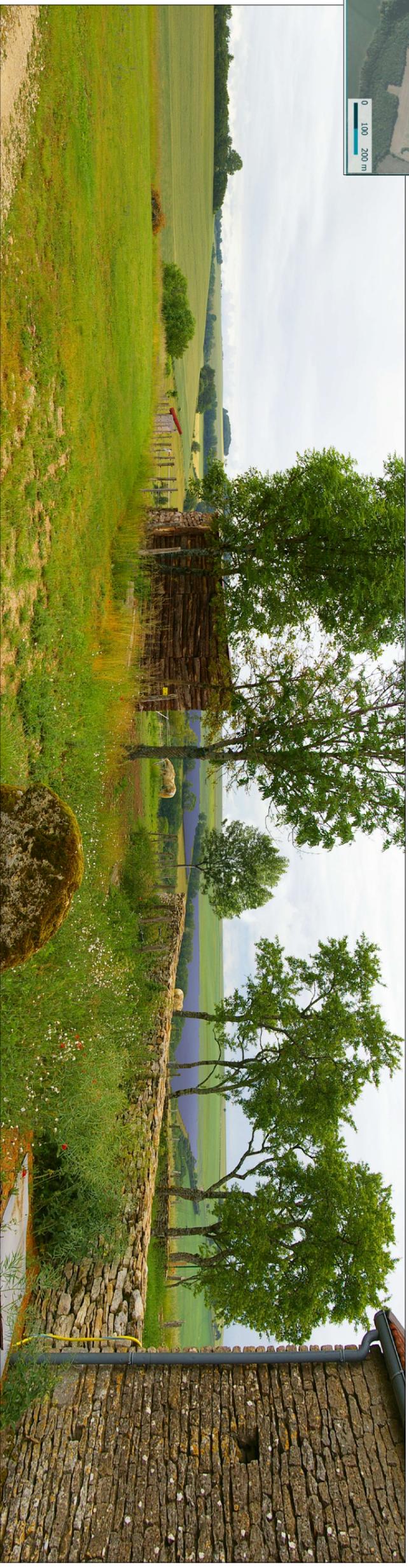
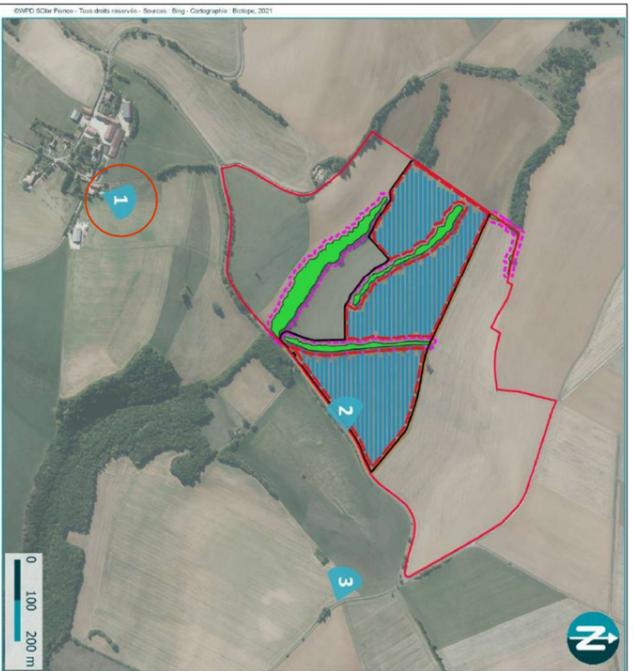


Nombre de bâtiments techniques pour poste de livraison : 1

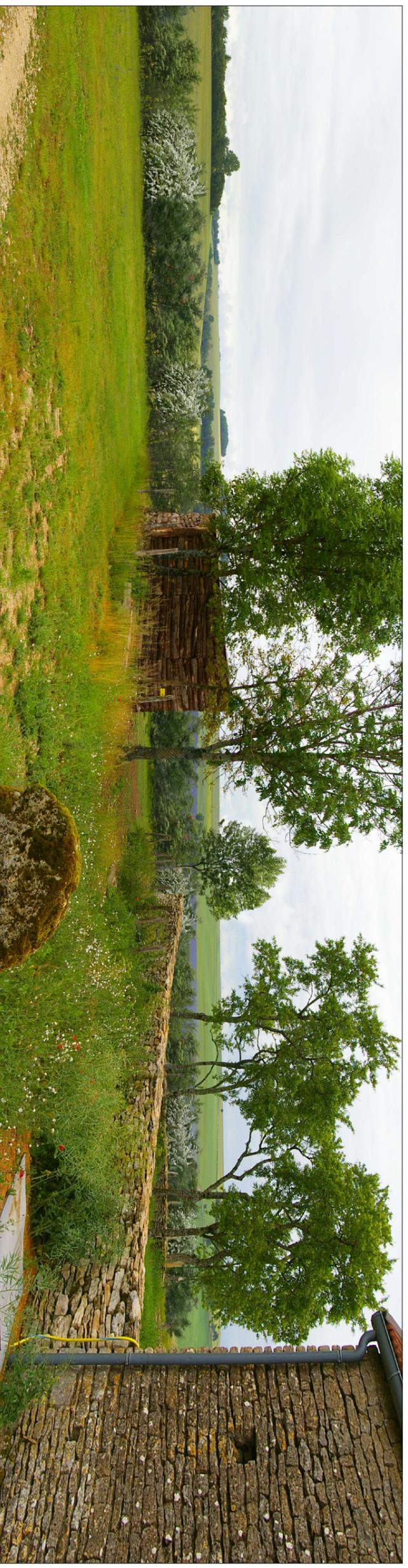
Arki Kide Fagalde Architecture  
 Dorea, 64310 Sare  
 charlotte.fagalde@arki-kide.com



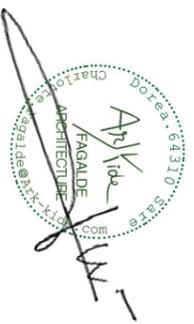
A circular professional stamp for 'Agence AR>| kide fagalde architecture' located in 'Dora, 0643103316'. The stamp includes the text 'FAGALDE ARCHITECTURE' and 'Charlote fagalde@ar-kide.com'. A handwritten signature is written over the stamp.

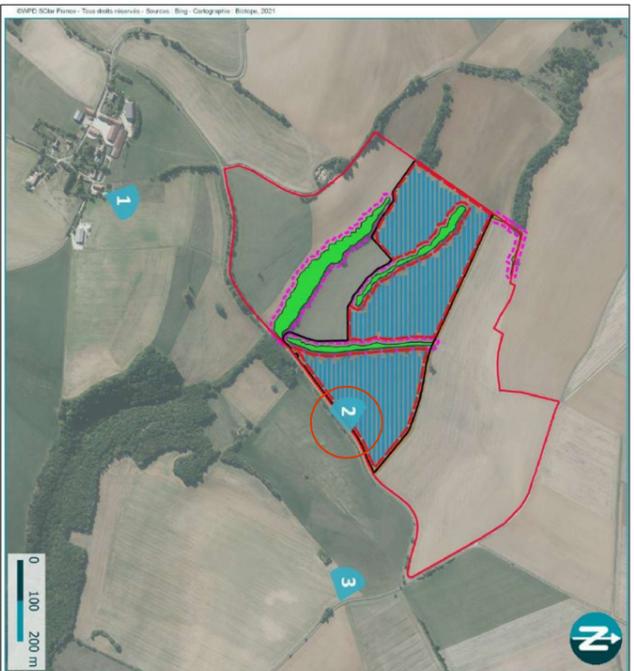


*Vue 1 Etat Projeté*

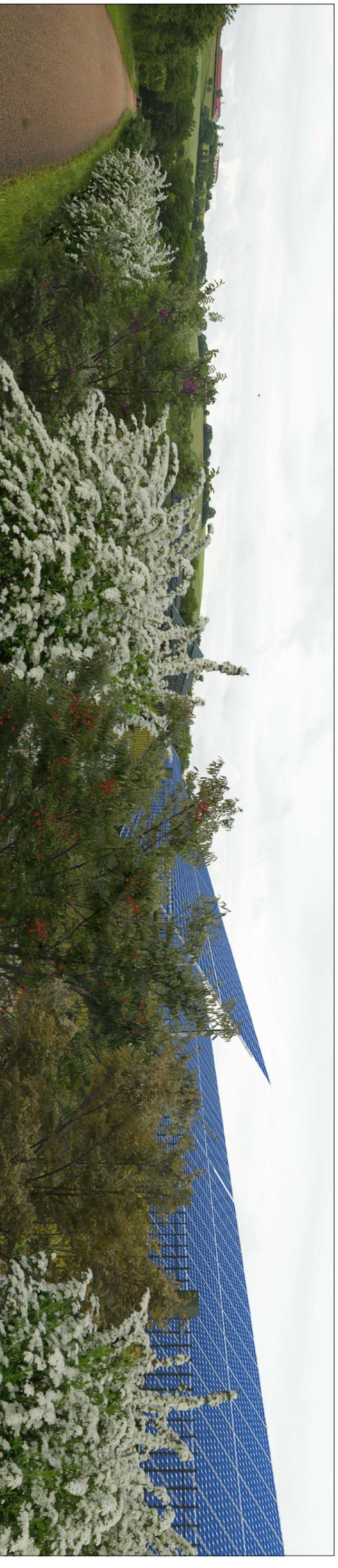


*Vue 1 Etat Projeté avec mesure paysagère*

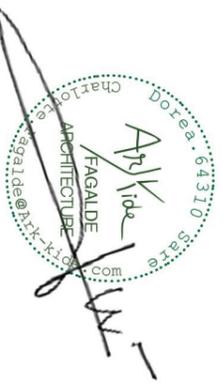


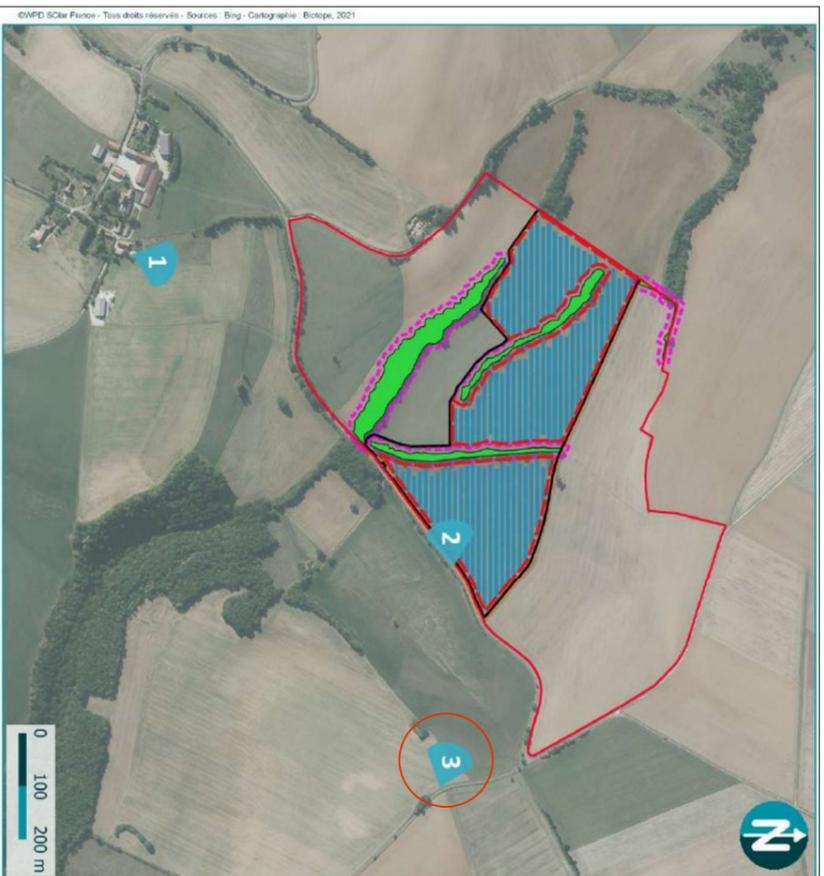


Vue 2 Etat Projeté



Vue 2 Etat Projeté avec mesure paysagère

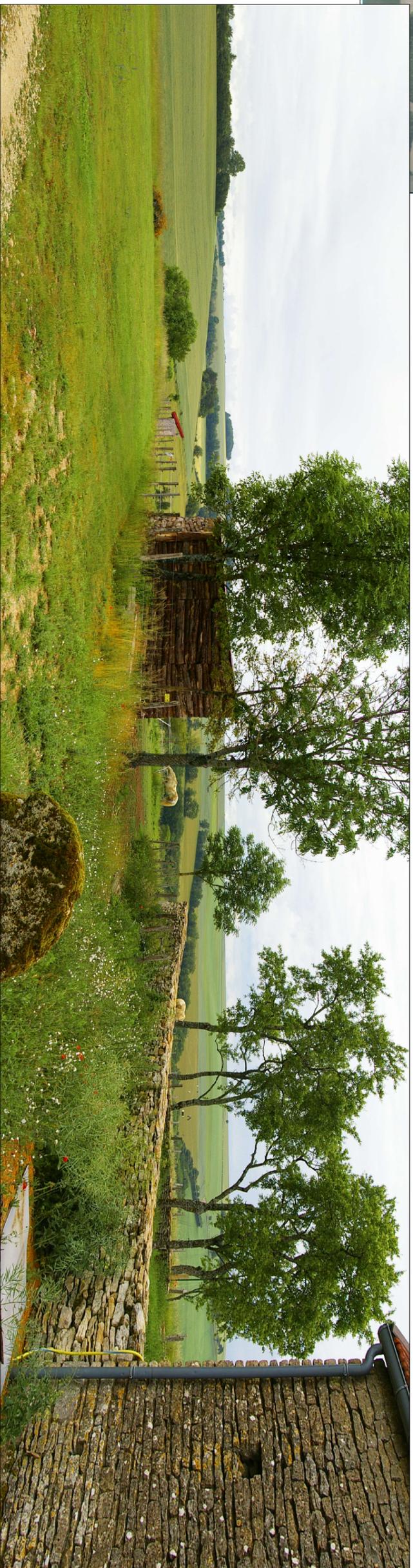




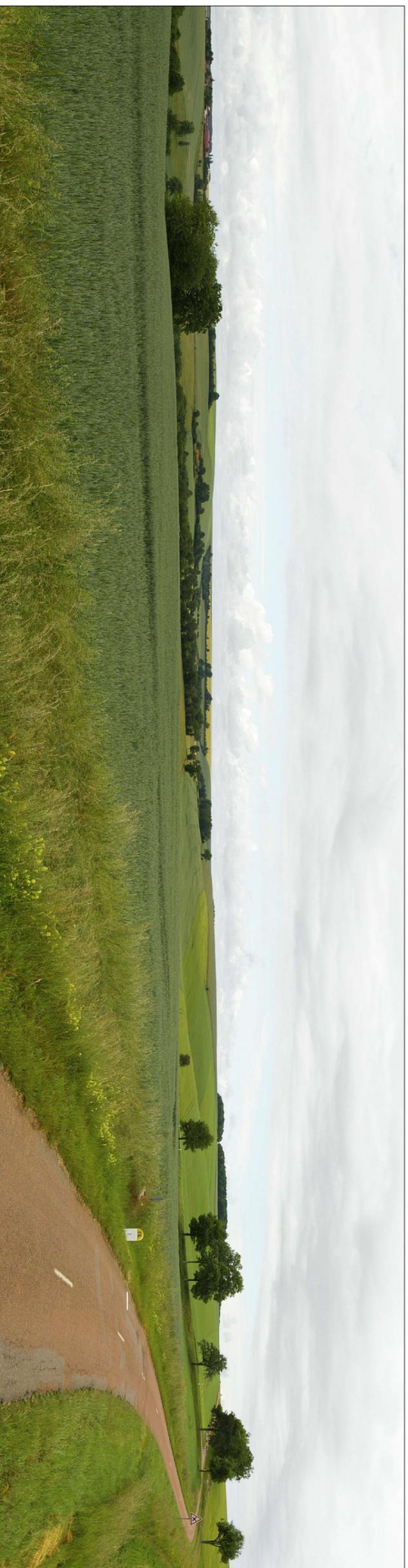
Vue 3 Projeté

Ark Kide  
FAGALDE  
ARCHITECTURE  
Dorea. 64310 Salles  
Charlotte  
fagalde@ark-kide.com





Vue 1 Existant



Vue 3 Existant

Charlotte FAGALDE  
 ARCHITECTURE  
 fagalde@ark-kide.com  
 Dorea. 94310 Sare  
 Ark Kide